

MAIRIE
DE
LA CAUNETTE
3 4 2 1 0



CONSEIL MUNICIPAL

JEUDI 18 JUIN 2026 à 18H30

Nombre de conseillers en exercices : 11

Nombre de conseillers présents : 9

L'an deux mil vingt-six, le cinq juin dix-huit heures, le conseil municipal de LA CAUNETTE régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à L'Ostal de La Cesse, 5 rue de la Poterie, sous la présidence de Mr Henri ALVAREZ.

Présents : ALVAREZ Henri, JULIEN Carole, VANDANGE Elodie, MONTIEL Michel, MARCOUIRE Jean-Pierre, GELIS Catherine, GALLY Antoni, IGER Anne-Claude, MARCOUIRE Rémy.

Absents : DE VOLONTAT Nicolas, GRYMAN Christine (procuration à MONTIEL Michel)

Mme VANDANGE Elodie a été nommée secrétaire de séance.

- Approbation du pv de la séance du 5 juin 2026

Le pv est approuvé à l'unanimité

Points de délibération

- Place de l'Ormeau, requalification de la place

Monsieur le maire, suite à des échanges récents mal compris ou mal interprétés, expose le projet de requalification de la place de l'Ormeau. L'objectif est de rendre la place plus conviviale, faciliter l'accès piétons et de substituer la place des voitures au profit d'une extension des terrasses. Une fontaine sera également installée pour agrémenter les lieux.

Au moyen d'un plan de situation (cf annexe), le débat s'engage sur ce projet. La nature des plots, de la place réservée handicapé et le cheminement piéton sont abordés.

Monsieur le maire revient aussi sur la nécessité d'établir un protocole d'accord avec les établissements La Cave et Café de la place afin d'identifier les espaces supplémentaires réservés et prévenir de tout problème de sécurité public dans l'utilisation des lieux et des espaces.

Le conseil municipal approuve le projet à l'unanimité.

- Désignation pour le jury d'assises

Monsieur Colasse Grégory a été désigné par tirage au sort.

Points d'information

- Fête de l'obtention du Grand Site le 27 juin

Monsieur le maire rappelle le programme de la fête d'obtention Label Grand Site le 27 juin.

- Logement Madame PUISSEGUR, état de la situation.

Monsieur le maire informe que madame Puissegur a refusé son obligation d'accès aux locaux pour notification de travaux. Le dossier se poursuit et se terminera assurément en justice.

- Résultat du recours de Monsieur Nicolas de Volontat sur la validité des élections

Audience du 2 2026, lecture du 16 juin 2026, la protestation de M De Volontat concernant le recours sur le scrutin du 15 mars 2026 est rejetée.

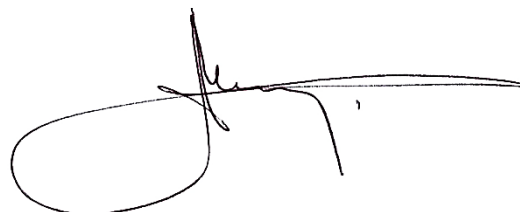
La liste emmenée par Henri Alvarez a donc démocratiquement et juridiquement gagné l'élection.

- Concours de pétanque

Cet été reprendra les concours de pétanque, 1^{er} concours début juillet.

La Caunette, le 22/ 06 / 2026

Le maire, Henri ALVAREZ

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'H. Alvarez', with a large loop at the end.



1